



FFvolley

CONSEIL DE SURVEILLANCE

PROCES-VERBAL N°2 DU 13 NOVEMBRE 2020 (visioconférence)

SAISON 2020/2021

Présents :

Mesdames :

Aline GEMISE-FAREAU, Présidente du Conseil de Surveillance

Patricia MAZZOLA, Annie PEYTAVIN

Messieurs :

Philippe VENDRAMINI, Secrétaire

Jean-Paul ALORO, Michel BOURREAU, Michel COZZI, Laurent DANIEL, Richard GOUX, Ludovic GUILLET, Jean-Louis LARZUL, Jean-François MOLEY, Patrick OCHALA, Alexandre TRAN-BA-THO

Assiste :

Éric TANGUY, Président de la FFvolley

Les membres du Conseil de Surveillance, dûment convoqués, se sont réunis par visioconférence.

La réunion est ouverte à 18h30 le vendredi 13 novembre 2020.

La Présidente remercie les personnes présentes et indique que le Président de la FFvolley rejoindra la réunion vers 20h.

Ordre du jour :

- Approbation du PV du Conseil de Surveillance du 9 Octobre 2020
- Examen des PV du Bureau Exécutif et du Conseil d'Administration du 10 septembre 2020
- Examen des PV des commissions présentés au Conseil d'Administration du 2 Novembre 2020
- Informations de la Présidente du Conseil de Surveillance
- Répartition des tâches au sein du Conseil de Surveillance
- Informations de l'Exécutif
- Points divers

1. APPROBATION DU PV DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 9 OCTOBRE 2020

Après relecture et modifications, le procès-verbal de la réunion du 9 octobre 2020 est adopté à l'unanimité.

2. EXAMEN DES PROCES-VERBAUX DU BUREAU EXECUTIF ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 SEPTEMBRE 2020

Des remarques sont effectuées sur la rédaction du procès-verbal du Conseil d'Administration et plus particulièrement l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Fédérale. Elles seront communiquées à l'Exécutif.

3. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 31 OCTOBRE 2020

Comme à chaque veille de Conseil d'Administration, les membres du Conseil de Surveillance sont réunis pour examiner les points à l'ordre du jour.

Le compte-rendu de cette réunion est approuvé à l'unanimité et est annexé au présent procès-verbal. Concernant le point relatif à l'accord d'entreprise, la Présidente indique, que, conformément à ce qui avait été décidé lors de cette réunion, une note a bien été rédigée et adressée à l'Exécutif.

Elle précise, que suite à cette note, l'Exécutif a décidé, dans l'attente de l'examen des points soulevés, de retirer le projet d'accord d'entreprise soumis aux membres du Conseil d'Administration.

4. INFORMATIONS DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La Présidente informe le Conseil de Surveillance des points abordés lors du dernier Bureau Exécutif. Ils sont repris en présence du Président.

5. REPARTITION DES TACHES AU SEIN DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les membres du Conseil de Surveillance se sont répartis le suivi des secteurs suivants :

Secteurs	Membres
Scolaire	Patricia MAZZOLA
Beach Volley	Aline GEMISE-FAREAU Patricia MAZZOLA Michel COZZI Richard GOUX
Procès-verbaux BE/CA	Alexandre TRAN-BA-THO
Arbitrage	Jean-Paul ALORO Jean-François MOLEY
Sportif	Michel BOURREAU Michel COZZI Patrick OCHALA
Financier	Aline GEMISE-FAREAU Annie PEYTAVIN Richard GOUX Philippe VENDRAMINI

Statuts et Règlements	Michel BOURREAU Jean-Louis LARZUL Alexandre TRAN-BA-THO
Educateur	Jean-François MOLEY
Formation	Michel BOURREAU Ludovic GUILLET Jean-François MOLEY
Suivi Projet Fédéral	Patricia MAZZOLA Richard GOUX
Para-Volley et sports associés	Laurent DANIEL Ludovic GUILLET
Projets Sportifs Fédéraux	Laurent DANIEL Jean-Louis LARZUL
DNACG	Aline GEMISE-FAREAU Jean-Paul ALORO Patrick OCHALA Alexandre TRAN-BA-THO
Commission d'Appel	Michel BOURREAU Jean-François MOLEY
Organisation	Annie PEYTAVIN Jean-Paul ALORO
Ethique	Jean-Louis LARZUL
Compét'lib	Laurent DANIEL

En termes d'organisation et de fonctionnement, chaque membre d'une commission suit les dossiers de celle-ci ainsi que les procès-verbaux.

Les membres qui assurent déjà un suivi de tableau de bord poursuivent leur mission.

Le Conseil de Surveillance réalisera un suivi du projet de la politique fédérale et plus particulièrement la partie opérationnelle.

Il est rappelé que les membres du Conseil de Surveillance participent aux travaux des commissions avec voix consultatives.

6. DOSSIERS CONSEIL DE SURVEILLANCE

La Présidente propose l'ouverture d'une nouvelle étude : LE BENEVOLAT DANS NOTRE FEDERATION.

Cette proposition est approuvée. Un groupe de travail sera constitué.

7. INFORMATIONS DE L'EXECUTIF

Le Président Éric TANGUY informe le Conseil de Surveillance des points suivants :

- Sport Féminin : Les secteurs féminins des sports collectifs des divisions intermédiaires (semi-professionnelles) et notamment du Volley-Ball sont actuellement exclus de tous les dispositifs d'aide. Un groupe de travail a été constitué avec trois autres fédérations pour peser sur les décisions concernant ce secteur
- Secteur Sportif : Le Président évoque les difficultés rencontrées compte tenu des mesures sanitaires. Il évoque également les perspectives de début 2021

- Situation financière de la FFvolley : Il en dresse un point rapide. L'année 2020, du fait de l'absence d'actions, donc de charges, s'annonce excédentaire d'autant que les subventions ne seront pas reprises, même si les actions supports n'ont pas été effectuées. En revanche l'impact sur 2021 est beaucoup plus problématique. Le nombre de licences, qui était en augmentation en septembre, est maintenant en baisse
- Il évoque aussi la situation des clubs : Ce point fait l'objet d'échanges et de discussions avec l'Exécutif, et précise que ce sera le chantier de la nouvelle équipe.
- Mise en place d'une cellule de suivi fédéral contre les violences sexuelles : Conformément à la décision de l'Assemblée Générale, elle doit être mise en place. Elle fait partie du Plan Fédéral de Lutte Contre les Violences sexuelles dans le Sport (PFLCVS).

8. POINTS DIVERS

Une discussion s'engage avec les membres du Conseil de Surveillance sur le mode de désignation des membres. Le Conseil de Surveillance se prononce pour une indépendance totale des membres composant cette cellule et propose que la désignation ne soit pas faite par les instances de l'Exécutif. Il pense qu'elle pourrait relever du Conseil de Surveillance.

Aucun autre point n'étant évoqué, la Présidente du Conseil de Surveillance remercie les membres pour leur participation et clos la séance à 22h.

La Présidente
Aline GEMISE-FAREAU

Le Secrétaire
Philippe VENDRAMINI

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

DU 31 OCTOBRE 2020 (visioconférence)

SAISON 2020/2021

Présents :

Mesdames : Aline GEMISE-FAREAU, Présidente du Conseil de Surveillance
Patricia MAZZOLA, Annie PEYTAVIN

Messieurs : Philippe VENDRAMINI, Secrétaire

Jean-Paul ALORO, Michel BOURREAU, Michel COZZI, Laurent DANIEL, Richard GOUX, Ludovic GUILLET, Jean-Louis LARZUL, Jean-François MOLEY, Patrick OCHALA, Alexandre TRAN-BA-THO

Afin d'orienter la position de la représentante du Conseil de Surveillance au Conseil d'Administration du 1^{er} novembre 2020, le CS s'est réuni informellement en visioconférence.

Après avoir examiné les différents documents présentés à l'approbation des Administrateurs, les membres du Conseil de Surveillance apportent les éléments de réflexion suivants :

1. Sur le projet de l'accord d'entreprise, trois points méritent attention et prudence :

- Sur le plan économique : cet accord entraîne, **et en dehors de toute variation individuelle**, une augmentation **automatique** des salaires **supérieure** à l'inflation
- Sur un plan de gestion des ressources humaines : l'accord ne laisse aucune place aux négociations salariales annuelles
- Sur un plan juridique : il semble entaché de plusieurs problèmes

Le Conseil de Surveillance rédigera une note détaillée sur ces différents points, note qui sera transmise à l'Exécutif.

2. Sur les difficultés financières des associations

Le Conseil de Surveillance a été très sensible au courrier adressé par la Ligue Régionale des Hauts de France et partage ses préoccupations.

Il souhaite que l'Exécutif puisse proposer et mettre rapidement en place des dispositifs d'aide.

Il pose aussi la question sur les aides qui avaient été évoquées en faveur des licenciés.